

## Et la fraude fiscale, Monsieur le Président...?

Vilipendée avec force par Nicolas Sarkozy, la fraude aux prestations sociales est une nouvelle fois l'objet de toutes les attentions de l'exécutif. Les «voleurs» sont ainsi accusés de «miner les fondements même de la république sociale», pas moins. En termes de «fraude», il est utile de rappeler les enjeux. Car, si toute fraude doit être combattue, force est de constater l'existence de deux poids, deux mesures, entre la fraude sociale et la fraude fiscale: de grandes déclarations accompagnées de mesures très répressives dans la première, beaucoup moins de déclarations et encore moins de moyens pour la seconde...

### La fraude fiscale représente 15 à 20 fois la fraude sociale

Les estimations de la fraude aux prestations sociales varient. Pour le gouvernement, elle est comprise entre 2 et 4 milliards d'euros. Les administrations sociales l'estiment à 1% du total des prestations sociales versées, soit moins de 1 milliard d'euros. Pour la Commission européenne, la fraude fiscale s'élève entre 2% et 2,5% du produit intérieur brut (soit entre 38 et 48 milliards d'euros par an). Un ordre de grandeur similaire à l'estimation de l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, pour qui la fraude fiscale est comprise entre 42 et 51 milliards d'euros.

### Les choix gouvernementaux affaiblissent la lutte contre la fraude fiscale

Les agents des finances publiques font ce qu'ils peuvent avec ce qu'ils ont, mais ils n'ont pas assez de moyens. Ainsi, ils détectent et rappellent : 7,95 milliards d'euros de droits nets (l'impôt éduqué) assortis de 2,44 milliards d'euros en contrôle fiscal dit «externe» (vérifications de comptabilité, examen de la situation fiscale personnelle) et 5,15 milliards d'euros de droits nets assortis de 443 millions d'euros de pénalités pour le contrôle fiscal dit «sur pièces» contrôles de dossiers du bureau sans visite sur place). Au total, le contrôle fiscal redresse 13,1 milliards d'euros de droits nets et 2,9 milliards d'euros de pénalités. Des montants qui ne représentent cependant que 25 à 31% du montant total de la fraude. Ajoutons que certaines formes de fraudes fiscales sont difficiles à détecter et à combattre. Il en va ainsi de la fraude fiscale internationale (estimée entre 15 et 20 milliards d'euros, soit une part importante de la fraude fiscale totale) mais aussi de forme de fraudes fiscales «nationales» s'abritant derrière les apparences d'une optimisation légale, mais qui relève de montages frauduleux. Combattre ces fraudes demande des moyens humains, juridiques et matériels ; or, ces moyens sont globalement en baisse.

Nicolas Sarkozy a manifestement choisi d'ignorer cette réalité, lui qui a décidé de supprimer de nombreux postes de fonctionnaires : 2 départs à la retraite sur 3 ne sont pas remplacés au sein de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) qui, entre autres missions, assure le contrôle fiscal. De nombreux emplois socialement utiles et budgétairement rentables sont ainsi supprimés tous les ans dans les services qui gèrent l'impôt, assurent la programmation du contrôle fiscal ou mènent les opérations de contrôle. Globalement, le contrôle fiscal est affaibli par les suppressions d'emplois voulues par Nicolas Sarkozy et mises en œuvre par le gouvernement.

### La fraude fiscale est-elle une priorité ?

A moins de considérer que la lutte contre la fraude fiscale n'est pas une priorité (ce que personne n'ose évidemment envisager...), il y a un paradoxe à voir que les choix en matière d'emplois vont à contresens de l'efficacité budgétaire et de la justice fiscale.

Notons enfin qu'il y a de quoi être choqué de voir que l'on institue dans le même temps une forme de « corvée » (avec l'expérimentation du travail forcé pour les bénéficiaires du RSA) et une journée de « carence », nouvelle pour les fonctionnaires et supplémentaire pour les salariés du privé. Il est difficile de croire au hasard dans ce mélange des annonces. Bénéficiaire du RSA ou être fonctionnaire n'a aucun rapport avec la fraude sociale. L'exécutif surfe là sur les relents nauséabonds de ceux qui tentent de jeter à tort le discrédit sur des catégories sociales (les fonctionnaires, les bénéficiaires de minima sociaux) et des dispositifs (prestations sociales, statut de la fonction publique...) avec lesquels ils veulent en finir, mais sans l'avouer.